

## Le programme de soutien au développement durable du Lac Tchad

Le Bassin du Lac Tchad recouvre presque 1 million de km<sup>2</sup>. Cinq pays riverains – le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine et le Tchad – partagent ses eaux, et ses ressources naturelles, y compris les poissons. Le lac est menacé de disparition car il ne cesse de rétrécir. Sa superficie est tombée de 25000 km<sup>2</sup> dans les années 60 aux environs de 2500 km<sup>2</sup> de nos jours. Toutes les activités socio-économiques s'en trouvent affectées.

Quelque 30 millions de personnes vivent dans la région du lac Tchad. Elles sont pour la plupart des agriculteurs, des éleveurs, et des pêcheurs qui dépendent pour leur survie de l'écosystème du bassin et de ses ressources naturelles. Elles souffrent déjà de l'assèchement du lac et de la détérioration de ses capacités de production agricole. Outre la baisse de 60% de la production halieutique, les pâturages se sont dégradés, entraînant une baisse des disponibilités en fourrage de l'ordre de 46,5 % dans certaines zones en 2006 et une réduction du cheptel et de la biodiversité.

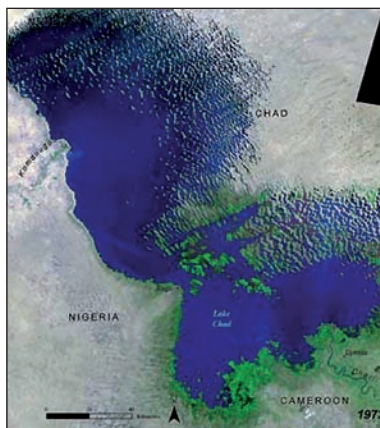
Cette dégradation est provoquée en partie par la variabilité climatique. Depuis des décennies, les écosystèmes productifs et les ressources naturelles sont appauvris, provoquant un rétrécissement du lac.

La Banque Africaine de Développement, afin de promouvoir le développement durable dans le Bassin du lac Tchad a financé à hauteur de 50% un programme d'une durée de 6 ans et d'une valeur de \$95 millions sous forme de don : Le

Programme de Soutien au Développement Durable du Lac Tchad. Ce programme, qui a démarré en 2009, entreprendra plusieurs actions. Un curage du Canal de Vrck augmentera les apports en eau au lac. Des études de faisabilité et de mise en œuvre du transfert des eaux du fleuve Oubangui en République Centrafricaine vers le lac seront entreprises ainsi que

plusieurs études sur la réduction des pertes d'eau dues aux multiples petits barrages construits sur les bras d'eau allant vers le lac. Ce projet vise également à renouveler la productivité des écosystèmes du lac en mettant en œuvre des actions de lutte anti-érosive sur 27 000 hectares et en fixant des dunes de sable sur 8 000 hectares, et à arrêter la prolifération végétale qui envahit les plans d'eau.

La gestion judicieuse et intégrée des ressources naturelles du lac doit augmenter les revenus des populations cibles, qui comprennent surtout les femmes, de 67% en moyenne. Elle va également améliorer la sécurité alimentaire.



Le lac Tchad en 1972 et en 2001.

